

Les grandes masses budgétaires (en milliers d'euros)

Budget principal

	2010	2011
Recettes réelles de fonctionnement	215 401	226 043
Fiscalité directe.....	89 497	90 150
Fiscalité indirecte.....	31 999	40 475
Dotations de l'Etat (DGF, DGD).....	58 878	58 970
Autres recettes de fonctionnement.....	35 027	36 448
Dépenses réelles de fonctionnement	181 731	176 103
Frais de personnel.....	39 917	41 128
Dépenses d'intervention.....	118 299	114 670
Intérêts.....	4 036	4 222
Autres dépenses de fonctionnement.....	19 478	16 083
Epargne brute	33 670	49 940
Remboursement de la dette en capital	12 059	12 795
Epargne nette	21 611	37 145
Recettes d'investissement hors emprunt	32 251	17 706
Ressources définitives	53 862	54 851
Investissements réalisés	68 631	55 409
Emprunts nouveaux	19 750	10 000
Fonds de roulement (autofinancement dégagé des exercices précédents)	1 004	3 493

Les ratios financiers - Compte administratif (loi du 6 février 1992)

	C.A 2010	C.A 2011
Population INSEE (source : fichier DGF).....	238 548	239 194
Dépenses réelles de fonctionnement / Population.....	762 € / hab	736 € / hab
Produit des impositions directes / Population	375 € / hab	377 € / hab
Recettes réelles de fonctionnement / Population.....	903 € / hab	945 € / hab
Dépenses d'équipement brut / Population.....	207 € / hab	215 € / hab
Encours de la dette / Population.....	610 € / hab	597 € / hab
Dotation Globale de Fonctionnement / Population	237 € / hab	237 € / hab
Dépenses de personnel / Dépenses de fonctionnement	21,97 %	23,35 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,98	0,99
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement.....	89,97 %	83,57 %
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	22,97 %	22,74 %
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	67,58 %	63,16 %

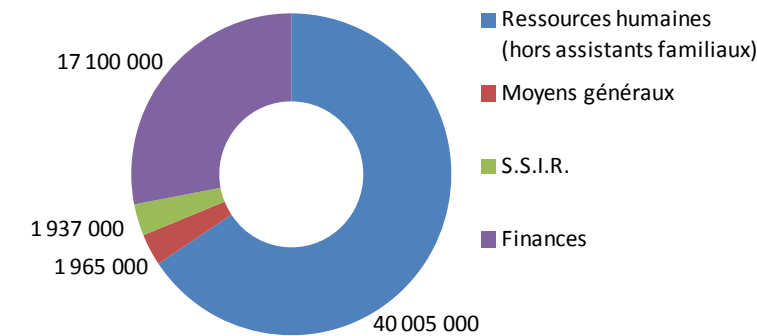
La Direction de l'Administration Générale et des Finances

Les missions

La Direction de l'Administration Générale et des Finances regroupe des services qui assurent des missions transversales, à savoir :

- ▣ les Ressources Humaines
- ▣ les Finances
- ▣ les Moyens Généraux
- ▣ le Service des Systèmes d'Information et des Réseaux
- ▣ les Marchés et Contentieux

Le budget



Cellule marchés et contentieux

- effectif : 3 agents
- 84 marchés publics
- 105 dossiers juridiques (conseil et contentieux)

Cette entité a pour mission principale de conseiller les services hormis la D.S.T.T., lors de la préparation et de la passation des procédures de marchés publics.

Elle a en charge l'élaboration des différents documents de marché et la gestion administrative de la procédure. Elle apporte une aide juridique lors de l'exécution des marchés.

Elle exerce également une mission d'assistance et d'étude juridiques, notamment en matière de conventions, et gère les contentieux.

Les services

Directrice : Danièle FERRY

■ Finances	
Gisèle PERNOT	03.84.95.71.22
■ Ressources Humaines	
Anne GOUX	03.84.95.71.32
■ Moyens Généraux	
Jean-Yves FALCHIER	03.84.95.71.12
■ Systèmes d'Information et des Réseaux	
Didier DELAUNOIS	03.84.95.71.52
■ Cellule Marchés et Contentieux	
Matthieu TISSERAND	03.84.95.71.06

Secrétariat mutualisé D.A.G.F.

→ effectif : 2,8 équivalents temps plein

Zoom sur...

L'année 2011 a été marquée par la mise en œuvre du dossier relatif au transfert de compétence de la station de ski du Syndicat mixte de la Planche des Belles Filles au Département. On notera également les tests relatifs à la transmission dématérialisée des pièces de marchés publics à la Paierie départementale, la constitution de deux groupements de commandes relatifs au Programme d'Intérêt Général « lutte contre l'habitat indigne » et aux prestations de restauration collective pour l'Institution Bourdault et la Maison de l'Enfance et de la Famille, ainsi que le renouvellement, notamment, des marchés de conseils juridiques, d'accompagnement des allocataires du RSA ou d'acquisition d'ouvrages pour la Médiathèque Départementale de Prêt.

Ressources Humaines

Le service des Ressources humaines a pour mission :

- le recrutement des agents,
- le suivi de leur carrière,
- l'établissement et le suivi des contrats des agents non titulaires,
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation,
- la gestion des absences,
- le traitement des agents et les indemnités des élus,
- la gestion des frais de déplacements liés à la formation et aux missions,
- la gestion des prestations sociales (chèques-déjeuners) et partenariat avec le CNAS.

→ effectif : 16 agents

Tableau de bord 2011

■ Budget 2011 : 40,05 M d'euros tous budgets confondus (budget principal, Laboratoire vétérinaire, MEF, UTS) hors assistants familiaux

Formation*	0,40	M d'euros
Prestations sociales	0,83	M d'euros
Frais de déplacement	0,15	M d'euros
Rémunérations agents	37,89	M d'euros
Indemnités élus	0,78	M d'euros

* dont cotisation versée au CNFPT

861 agents permanents dont :

- 838 titulaires
- 23 contractuels

429 contrats de travail pour des agents non permanents

40 recrutements, essentiellement à la suite de mobilité ou départ à la retraite

485 agents ont suivi une formation

Moyens Généraux et Sécurité au Travail

Le service des Moyens généraux et Sécurité au Travail a en charge l'accueil du public, le traitement du courrier arrivée/départ, l'impression des documents et la sécurité au travail.

Il gère les achats de matériels, mobiliers et fournitures ainsi que l'acquisition du matériel d'imprimerie, des photocopieurs, la maintenance du chauffage et de l'incendie, et le nettoyage des locaux pour toutes les directions.

Il procède à l'entretien, la rénovation et à l'aménagement des bureaux et des locaux de l'Hôtel du Département, ainsi qu'à l'entretien des espaces verts.

Il participe activement à toutes les manifestations organisées par le Conseil général (réception diverses, colloques, foires, expositions, espaces de projets...).

Il a également en charge la sécurité au travail qui consiste en la mise en œuvre des procédures d'amélioration de la sécurité des postes de travail des agents de la collectivité, la mise en place de groupe de travail spécifique lié au CHS et de module de formations spécifiques.

Tableau de bord 2011

■ Budget 2011 : 1,965 M d'euros
Investissement : 0,23 M d'euros
Fonctionnement : 1,735 M d'euros

→ effectif : 12 équivalents temps plein

→ activité :

6 815 000 copies réalisées, toutes directions confondues, dont :

- 3 455 000 en noir et blanc
- 3 050 000 en couleur
- 50 000 Offset - Tirage
- 260 000 enveloppes Offset

près de 485 000 plis arrivée/départ

171 réceptions diverses organisées

26 mises à disposition du chapiteau

1 055 mandats

Systemes d'Information et Réseaux

Le Service des Systèmes d'Information et des Réseaux est en charge d'un ensemble de missions transversales pour l'ensemble des Directions et des sites, à savoir :

- la sélection et l'installation du matériel (90 serveurs, 836 stations fixes ou portables dans 44 sites),
- l'administration et l'exploitation des systèmes (bases de données, messagerie, Intranet, Internet...),
- la construction et l'administration des réseaux locaux dans quarante trois sites, leur interconnexion et la gestion du réseau étendu,
- la sécurité des systèmes et des réseaux (sauvegardes, anti-virus...),
- le choix et l'intégration des progiciels de gestion (gestion financière, gestion de l'aide sociale, gestion des ressources humaines...),
- la mise en place d'outils d'aide à la décision (Business Objects),
- le support et l'assistance aux agents du Département dans l'utilisation des outils informatiques matériels et logiciels,
- le support téléphonique et l'assistance sur site aux communes sur la suite logicielle MAGNUS (593 sites équipés, 6300 interventions),
- la formation des agents sur les outils bureautiques et collaboratifs et des personnels des communes sur les logiciels MAGNUS,
- la gestion de la téléphonie fixe et mobile.

Tableau de bord 2011

■ Budget 2011 : 1,937 M d'euros
Dépenses : 1,485 M d'euros
Recettes : 0,452 M d'euros

→ effectif : 15,7 équivalents temps plein

Zoom sur...

En 2011, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Saône a été réalisé et déposé à l'ARCEP, le déploiement de l'Espace Numérique de Travail dans les collèges a été engagé dans deux collèges pilotes et plusieurs logiciels hérités de l'acte II de la décentralisation (transfert DDE) ont été remplacés. Un nouveau logiciel de gestion des aides aux familles a également été mis en œuvre et plusieurs applications ont également été modernisées. Dans le cadre de l'assistance à l'informatisation des communes, la collectivité effectue progressivement la migration vers une nouvelle version majeure des logiciels Magnus.

Finances

Le service des Finances a pour mission :

- l'élaboration du budget
- la gestion comptable
- la gestion de la dette et de la trésorerie

→ effectif : 7,2 équivalents temps plein

→ activité du service

- 32 174 mandats traités : budget principal, Maison de l'Enfance et de la Famille et budget annexe du Laboratoire Départemental Vétérinaire et d'Hydrologie, dont 3 032 pour le budget de l'Unité Technique Spécialisée nouvellement mis en place au 1^{er} janvier 2011.
- 15 760 titres traités (vérification et émissions) dont 911 pour l'Unité Technique Spécialisée.

Tableau de bord 2011

■ Budget 2011 :
-17,1 M€ en dépenses Investissement : 12,8 M€
Fonctionnement : 4,3 M€
dont 12,7 M€ au titre du remboursement de la dette en capital et 4,2 M€ pour les frais financiers

-210,2 M€ en recettes Investissement : 20,5 M€
Fonctionnement : 189,7 M€
dont 10 M€ correspondant à l'emprunt

→ gestion de la dette

* Dette départementale

- encours de dette au 31/12/2011 : 142,8 M d'euros
- 46 emprunts répartis comme suit :
 - 56 % à taux fixe
 - 44 % à taux variable

* Dette garantie

- encours de dette au 31/12/2011 : 213,5 M d'euros
- 1 169 emprunts répartis comme suit :
 - 95 % en logements sociaux
 - 5 % hors logements sociaux

Zoom sur...

L'année 2011 a été marquée :

- par la poursuite de la procédure de dématérialisation engagée entre le Conseil général et la Paierie Départementale notamment par une extension de son périmètre avec la dématérialisation des marchés publics,
- par la mise en œuvre de la réforme fiscale,
- par l'ouverture d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes en juillet.